

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 11 décembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

SERVICES DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES

M. Savoie

L'hon. M. McKee, c.r.

ÉGALITÉ DES FEMMES

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M^{me} Boudreau

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M^{me} Boudreau

M^{me} Scott-Wallace

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M^{me} Boudreau

ÉNERGIE DE REMplacement

M. Coon

L'hon. K. Chiasson

M. Coon

L'hon. K. Chiasson

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Bockus

L'hon. M. Dornan

M^{me} Bockus

L'hon. M. Dornan

M^{me} Bockus

L'hon. M. Dornan

DÉFICIT BUDGÉTAIRE

M. Savoie

L'hon. M. McKee, c.r.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

SERVICES DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Bon après-midi.

[Traduction]

Madame la présidente, j'aimerais essayer d'aller dans une direction différente aujourd'hui pour voir ce que nous pouvons accomplir.

Je suis sûr que les parlementaires du côté du gouvernement ont été attentifs. S'ils l'avaient été, ils auraient constaté que toutes nos motions portent sur la santé mentale et les dépendances. Nous savons qu'elles constituent un fléau dans nos collectivités. Nous savons que les drogues consommées par les gens sont plus dures, sont plus toxiques et présentent un risque plus élevé de dépendance. Nous sommes conscients que des efforts considérables sont déployés pour lutter contre le problème. Toutefois, Madame la présidente, j'espère avoir une conversation ou une discussion sur la question plutôt qu'un débat. Je souhaite simplement discuter avec les parlementaires du côté du gouvernement de la situation de notre province.

Peut-être que la première ministre, le ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, le ministre de la Santé, ou le ministre du Développement social... Peu importe. Pourrions-nous simplement discuter de la question à savoir si nous progressons ou si nous régressons? Sauvons-nous plus de vies que nous n'en perdons? Je tiens simplement à avoir la conversation à cet égard. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Merci au chef de l'opposition officielle. Je remercie les parlementaires du côté de l'opposition d'avoir présenté les motions. Cela nous a permis de débattre de très importants enjeux pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons vu la crise s'aggraver au fil des ans en raison, je suppose, de l'inaction du gouvernement précédent. Toutefois, notre gouvernement s'attaque de front à la situation. Voilà pourquoi, il y a à peine deux ou trois semaines, nous avons annoncé l'ouverture, l'été prochain, d'un centre de traitement de 50 lits. Les parlementaires du côté de l'opposition aiment s'en attribuer le mérite, mais c'est nous qui avons mené le projet à terme. Il a fallu faire le travail cette année pour obtenir un contrat qui a été négocié à cette fin.

Nous avons annoncé la création d'un tribunal de la santé mentale à Moncton. Nous travaillons à déterminer où sera le prochain site. Nous avons annoncé la création d'une unité de psychiatrie pour enfants et jeunes dans la région de Saint John, ainsi qu'une stratégie de ressources en psychiatrie. Voilà toutes les initiatives que nous avons prises et dont nous sommes très fiers. Nous poursuivrons le travail.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Je suppose que je vais devoir réessayer pour voir si nous pouvons obtenir des résultats. Nous savons qu'il s'agit d'une crise. Tout le monde le dit. Le gouvernement le dit. Nous le disons. Il s'agit d'une crise qui touche tout le pays. Tout le monde est aux prises avec cela. Tout le monde essaie de trouver ses propres solutions, Madame la présidente. Chaque province s'y prend un peu différemment. Personne ne fait les choses de la même manière. J'aimerais... Encore une fois, j'essaie de commencer une conversation pour voir les possibilités qui s'offrent à nous. Je suis conscient de l'urgence de la situation.

Nous l'avons traitée en tant que gouvernement. Le gouvernement actuel s'en occupe, mais il y a encore des gens qui sont laissés pour compte. La question est la suivante : Comment pouvons-nous faire mieux? Encore une fois, je suis conscient de l'urgence de la situation, mais je veux simplement suggérer des mesures afin que nous puissions discuter des possibilités qui s'y rattachent. Madame la présidente, je voudrais donc soumettre à l'attention des parlementaires du côté du gouvernement la proposition de créer une commission royale d'enquête. Seraient-ils prêts à l'envisager? Seraient-ils prêts à demander au vérificateur général de réaliser un audit approfondi de tous les programmes et services que nous offrons? Seraient-ils disposés à mettre sur pied un comité multipartite? Je voulais simplement le mentionner et connaître leur avis à cet égard, Madame la présidente. Merci.

[Original]

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Nous poursuivrons notre travail dans le domaine de la santé mentale et du traitement des dépendances. En ce qui concerne le traitement des dépendances dans la province, nous savons que la liste d'attente compte entre 140 et 200 personnes. Ces personnes attendent de six à huit mois. Nous ouvrirons un établissement de 50 lits. Nous terminerons notre analyse fondée sur les besoins, ce qui nous permettra de prendre des décisions éclairées concernant nos investissements pour les deux ou trois prochaines années. Nous savons que les besoins sont bien supérieurs à 50 lits. Nous savons que les besoins pourraient varier d'une collectivité à l'autre. Les types et les niveaux de soins sont différents, et nous devons répondre aux besoins des gens là où ils se trouvent et leur dispenser des soins d'un niveau approprié.

Encore une fois, nous poursuivrons le travail et nous nous attaquerons aux causes profondes. Pourquoi les gens se retrouvent-ils dans leur situation? Nous traiterons la question comme nous traitons celle du logement abordable. Nous avons un plan très ambitieux pour le logement abordable. Nous nous attaquons au coût de la vie et nous nous penchons sur les services de santé mentale. Nous veillons à ce que les postes très

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

importants à cet égard soient dotés. Voilà le genre de travail que nous continuerons d'accomplir, Madame la présidente.

[*Original*]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[*Traduction*]

Écoutez, nous essayons tous de montrer que nous sommes en crise. Nous reconnaissons que des gouvernements successifs ont tenté de régler la situation. Nous reconnaissons l'urgence de la situation. Nous reconnaissons que le gouvernement a fait des efforts. Ce que nous essayons de faire, c'est traiter la question sous un angle différent ou peut-être suggérer une approche différente. Par exemple, nous pourrions mettre sur pied une commission royale. Une commission royale serait indépendante, Madame la présidente, ce qui permettrait aux personnes responsables d'effectuer le travail nécessaire, puis d'en faire rapport à l'Assemblée législative. Le vérificateur général pourrait faire un audit judiciaire de tous nos programmes, ce qui nous aiderait à comprendre où les besoins se font sentir et comment nous pouvons faire mieux. Le tout nous serait présenté et nous pourrions réaliser des améliorations. Nous pourrions créer un comité parlementaire qui pourrait réunir les trois chefs de parti, les chefs et les ministres et les porte-parole concernés, ou tous les parlementaires. Nous devons agir pour montrer aux gens du Nouveau-Brunswick que nous, en tant qu'Assemblée législative et en tant qu'élus, prenons la question au sérieux, ce qui nous permettra d'aller au fond du problème et de le résoudre pour l'intérêt de tout le monde.

[*Original*]

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci, Madame la présidente.

[*Traduction*]

Merci, Madame la présidente. Selon moi, nous nous retrouvons aujourd'hui dans la situation actuelle après les six années que le gouvernement précédent a passé au pouvoir. Un an s'est écoulé depuis le début de notre mandat, et nous avons un plan très ambitieux visant le traitement des dépendances et les services de santé mentale. Nous ne mettrons pas en place une commission royale d'enquête un an après le début de notre mandat, alors que nous proposons plusieurs initiatives et programmes qui feront bouger les choses pour ce qui est du traitement des dépendances et des services de santé mentale. Nous continuerons à créer davantage de lits afin que toutes les personnes qui en ont besoin puissent en disposer lorsqu'elles le souhaitent. Voilà qui constituera une avancée majeure pour les gens de la province, Madame la présidente.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Si nous voulons parler d'enquêtes, de commissions et d'autres initiatives du genre, nous pouvons parler du Comité consultatif sur les services à la santé mentale. Pendant les six années où ils ont été au pouvoir, les gens d'en face n'ont pris aucune mesure à cet égard. La constitution du comité est prévue dans la loi. Les gens d'en face devaient agir à cet égard, mais ils ont omis de le faire. Nous, nous le ferons.

L'année prochaine, nous présenterons un projet de loi visant la création d'un poste de défenseur en matière de santé mentale. Ce sont toutes des initiatives qui changeront les choses, Madame la présidente.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Je pense que toute personne dans la province conviendrait que le problème s'aggrave. Tout ce que nous cherchons à faire ici, c'est donner au gouvernement des options pour montrer aux gens que, en tant qu'Assemblée législative, nous essayons de travailler ensemble. Lorsque nous le faisons, nous obtenons en fait de meilleurs résultats. Nous avons eu le comité du Cabinet sur la COVID-19. Nous avons obtenu de bons résultats pour les gens du Nouveau-Brunswick pendant la pandémie de COVID-19. En tant qu'Assemblée législative, nous avons travaillé ensemble à la loi distincte sur le bien-être des enfants et nous avons obtenu de bons résultats pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Il y a une façon de faire. Il y a une voie à suivre. L'opposition a la responsabilité de demander des comptes au gouvernement, mais nous pouvons faire les choses autrement. Tout ce que je demande au gouvernement, c'est qu'il reconnaisse qu'il y a bien une crise. C'est une épidémie.

Ce n'est pas la faute du gouvernement. Ce n'est la faute de personne. Toutefois, je pense que, si nous pouvions faire ceci... Une commission royale nécessiterait du temps, et le vérificateur général pourrait avoir besoin de temps, mais les deux processus seraient indépendants. Nous pourrions demander à un comité de travailler à la question. Nous ne siégeons pas entre décembre et mars, nous avons donc le temps de le faire. Nous pourrions recevoir un rapport d'ici à juin. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Madame la présidente, nous nous attaquons maintenant de front à la question grâce à des initiatives et à des programmes concrets qui changeront les choses. Nous avons eu l'occasion de tenir des débats sur la question au fil des ans. Je sais que, en 2019, nous avons adopté à l'unanimité une motion visant la création d'un poste de défenseur en matière de santé mentale. C'était en 2019, mais le poste n'a jamais vu le jour. J'ai été porte-parole de l'opposition à une certaine époque. J'ai proposé une motion sur le devancement de l'échéancier de mise en oeuvre du Plan d'action interministériel visant les dépendances et la santé mentale pour le faire passer de cinq ans à trois ans. Cinq ou six ans plus tard, je continue de mener à bien certaines des initiatives qui figuraient dans le rapport. Nous travaillons d'arrache-pied, Madame la présidente.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Je trouve un peu fort que les gens d'en face essaient aujourd'hui de se montrer aimables. Nous avons collaboré dans le passé, mais ils n'ont pas donné suite à la question. Nous, nous l'abordons de front. Nous avons présenté des initiatives, nous continuerons à travailler à les réaliser et nous changerons les choses de façon concrète pour les gens du Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la présidente.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Nous avons consacré toute notre session à des motions sur les dépendances et la santé mentale, Madame la présidente. Nous parlons de la possibilité d'aider les gens du Nouveau-Brunswick. Le ministre veut formuler des critiques, mais je n'en ai pour ma part fait aucune. Il est question de tendre la main aux gens d'en face. Il n'est pas question du côté qui sera le gagnant. La victoire sera que tous les gens du Nouveau-Brunswick obtiennent l'aide dont ils ont besoin. Le gouvernement peut-il affirmer de manière crédible que le travail qu'il accomplit actuellement nous permettra d'atteindre l'objectif à court terme?

Je comprends qu'il n'y a pas de solution miracle. Toutefois, le recours à une personne indépendante comme le vérificateur général pourrait nous aider à comprendre où les besoins se font sentir. Le ministre a parlé d'initiatives qui n'ont pas été adoptées. Le vérificateur général pourrait cerner les besoins dans différents secteurs, qu'il s'agisse de la santé, du développement social, du logement ou de la justice. Le vérificateur général pourrait fournir une aide à cet égard. Une commission royale pourrait fournir une aide à cet égard. Nous pourrions, en tant que parlementaires, accomplir le travail au sein d'un comité au lieu de tout laisser reposer sur le gouvernement.

[Original]

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Comme je l'ai souligné, nous continuerons à faire le travail. Ce n'est pas en attendant de recevoir au mois de juin le rapport d'une commission que nous aiderons les gens du Nouveau-Brunswick.

Nous continuerons le travail, notamment en ouvrant l'été prochain un centre de traitement des dépendances de 50 lits. Nous achevons une évaluation des besoins dans la province, car nous savons que les besoins varient d'une collectivité à l'autre. Nous veillerons à ce que le niveau de soins approprié soit fourni au moment opportun. Nous continuerons le travail.

Nous avons annoncé la construction d'une nouvelle unité de psychiatrie pour jeunes à Saint John. Nous continuerons à ajouter des ressources en psychiatrie. Nous ferons en sorte que le Comité consultatif sur les services à la santé mentale se réunisse, ce que l'ancien gouvernement a négligé de faire.

Nos équipes de soins primaires comprennent des professionnels de la santé mentale. Les soins sont fournis dans les collectivités et permettent d'atténuer les pressions qui

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

s'exercent sur les urgences et assurer une prestation de services en temps opportun. Nous continuons le travail, Madame la présidente.

[*Traduction*]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Le ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances prend du temps pour dire : Eh bien, les parlementaires d'en face n'ont pas fait ceci et n'ont pas fait cela. Bon, ce sont les résultats concrets qui comptent. Les parlementaires d'en face étaient censés créer un poste de défenseur de la santé mentale et ils ne l'ont pas fait. Nous pourrions continuer toute la journée, Madame la présidente. C'est pourquoi j'essaie de mettre en avant la question et de faire avancer les choses dans une autre direction. Tout ce que je souhaite, c'est que le gouvernement dise : Savez-vous quoi? Ce que nous faisons en ce moment ne fonctionne pas parfaitement, et nous sommes conscients du caractère urgent de la question.

Voici une occasion pour nous, en tant que parlementaires, en tant que représentants élus et Assemblée législative, de faire preuve de leadership. La première ministre dit toujours : Eh bien, faites-nous des suggestions et travaillez avec nous. Voici, selon moi, une occasion d'améliorer grandement les choses pour les gens du Nouveau-Brunswick et pour certaines des personnes les plus vulnérables de notre société. C'est une occasion de le faire, mais les parlementaires d'en face ne le feront pas. En ce qui les concerne, tout tourne autour d'eux. Ils ont toutes les bonnes réponses. À l'avenir, il incombera aux parlementaires du côté du gouvernement d'assumer la responsabilité à cet égard. Lorsque les choses ne fonctionneront pas, nous serons ici pour le leur rappeler. Merci, Madame la présidente.

[*Original*]

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. J'aimerais souligner que le vérificateur général a effectivement fait un audit des soins de santé mentale. Je pense que c'était en décembre dernier.

Le vérificateur général a constaté que le comité consultatif du ministre sur les services à la santé mentale avait été inactif depuis 2018, année où l'ancien gouvernement était au pouvoir. Il a indiqué que le budget conservateur pour les soins de santé mentale n'était pas fondé sur les besoins. Il faut donc vraiment examiner l'audit qui a déjà été fait par le vérificateur général.

[*Traduction*]

Madame la présidente, nous prenons la situation au sérieux. Nous avons instauré un certain nombre d'initiatives. Nous poursuivons le travail. Nous en sommes à la première année de notre mandat. Je ne dis pas que la mission est près d'être accomplie, loin de là. Il y a beaucoup de travail à faire. Il y a beaucoup de travail à venir. Je vous le dis, la situation m'a

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

causé de nombreuses nuits blanches. C'est la vérité. La question touche beaucoup de familles et de personnes, et nous continuerons à oeuvrer pour augmenter...

ÉGALITÉ DES FEMMES

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Merci, Madame la présidente. La stratégie intitulée *Tisser nos voix ensemble* n'était pas un document voué à l'oubli. Il s'agissait de la réponse du Nouveau-Brunswick au *Rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*. Je me souviens de son importance, car nous étions parmi les premières provinces au pays à présenter un plan solide pour lutter contre la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes 2SEGBTQQIA+ autochtones.

Les travaux devaient se terminer cet automne, mais le vérificateur général nous apprend maintenant que le dossier a été gravement négligé. La ministre n'a exercé aucune surveillance, aucun objectif important n'a été atteint et aucun rapport d'étape n'a été produit. Le comité composé de représentants des communautés des Premières Nations et d'organismes autochtones ne s'est pas réuni. Le temps est écoulé.

Comment la ministre compte-t-elle veiller à ce que la mise en oeuvre du plan soit traitée avec l'urgence promise lorsque le Nouveau-Brunswick, de concert avec les autres provinces, y a adhéré en 2023? La ministre prévoit-elle de remettre le plan sur la bonne voie?

[Original]

L'hon. M^{me} Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre responsable des Aînés ; ministre responsable de l'Égalité des femmes, L) : Merci, Madame la présidente. Merci à la députée du côté de l'opposition d'avoir posé la question. Les renseignements qui figurent dans le rapport nous tiennent énormément à cœur. Il est certain, comme on l'a mentionné, que le tout a commencé en 2023, et le rapport couvre une période se terminant en juin 2025. Il est certain que, depuis que j'ai reçu mon mandat et mes responsabilités, nous travaillons, bien sûr, en étroite collaboration avec les communautés autochtones et les femmes autochtones de la province.

Le rapport met en lumière une situation qui nous importe beaucoup. Nous avons des stratégies à mettre en oeuvre, des démarches à faire et des mesures à prendre. Dès que j'ai eu le rapport entre les mains, nous avons immédiatement agi, et il y a même eu une collaboration avant cela. J'ai rencontré divers fonctionnaires au sein des ministères pour veiller à ce que nous travaillions ensemble, au moyen d'une vision de leadership partagé. L'objectif était que la voix des femmes autochtones soit entendue et que celles-ci se trouvent autour de nos tables. Merci, Madame la présidente.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[*Traduction*]

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Madame la présidente, le plan prévoyait 39 mesures assorties d'un délai de réalisation de deux ans. Or, nous apprenons que la ministre aurait tout juste pris connaissance de ce plan. Je ne suis pas certaine de ce qu'elle voulait réellement dire. La ministre est responsable du dossier depuis plus d'un an ; pourtant, le vérificateur général n'a même pas pu obtenir de réponse cohérente de son ministère quant aux réalisations accomplies pendant tout ce temps. Certains documents indiquent qu'une seule mesure a été réalisée. D'autres en mentionnent deux. Au maximum, certains en indiquent quatre.

Alors, Madame la ministre, qu'en est-il? Choisiriez-vous la porte numéro un, la porte numéro deux ou la porte numéro quatre? Quel que soit votre choix, le fait de n'avoir mené à bien que deux ou trois mesures sous votre responsabilité devrait être gênant. Veuillez nous éclairer aujourd'hui. Combien de mesures avaient été réalisées en date de septembre de cette année, et quelles étaient-elles?

[*Original*]

L'hon. M^{me} Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre responsable des Aînés ; ministre responsable de l'Égalité des femmes, L) : Merci, Madame la présidente. Merci à la députée du côté de l'opposition de la question. Elle me permet encore une fois de prendre la parole à la Chambre pour dresser la liste des mesures que nous avons prises, bien sûr, au sein de la Direction de l'égalité des femmes.

Lorsque j'ai dit que j'ai pris connaissance du rapport, en fait, je veux dire que nous avons reçu le rapport. Nous avons pris des mesures au-delà du rapport, bien entendu. Certainement, nous avons déjà eu plusieurs rencontres avec les communautés autochtones et les femmes autochtones de la province. Vous pouvez me suivre et voir les démarches que je prends.

Les femmes autochtones sont toujours au cœur de notre travail. Vous pouvez également constater dans le rapport que nous travaillons de façon interministérielle et intergouvernementale. Nous veillerons à ce que le travail soit fait en collaboration afin d'assurer un leadership.

Si des parlementaires du côté de l'opposition veulent s'asseoir avec nous autour d'une table, nous serons certainement disposés à travailler en collaboration avec eux. Nous le ferons avec plaisir, car notre démarche consistera à unir nos forces pour déployer les différentes stratégies. Sur ce, je vous remercie, Madame la présidente.

[*Traduction*]

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Madame la présidente, le rapport annuel du ministère, un rapport que la ministre a signé et présenté, rapporte que 37 des 39 initiatives recommandées ont été lancées ou menées à bien. Le vérificateur général ne semblait pas

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

impressionné pendant qu'il présentait son rapport d'audit cette semaine. Il a fait remarquer que le ministère n'utilisait même pas de statistiques provenant du Nouveau-Brunswick pour déterminer le nombre de victimes dans la province. Il a mentionné le manque de reddition de comptes à l'égard du plan et le manque d'empressement à agir, et il a formulé 11 recommandations pour réparer le gâchis. Madame la ministre, avez-vous rencontré le personnel de la Direction de l'égalité des femmes afin d'élaborer un plan global visant à prolonger la stratégie arrivée à échéance et à réaliser l'important travail pour les personnes du secteur vulnérable qui avaient été amenées à croire que le gouvernement travaillait à améliorer les choses pour elles?

[Original]

L'hon. M^{me} Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre responsable des Aînés ; ministre responsable de l'Égalité des femmes, L) : Merci, Madame la présidente. Merci encore une fois à la députée du côté de l'opposition de me permettre d'ajouter des éléments à ma réponse à la question posée.

Je répondrai d'abord à la dernière partie de la question, soit celle de savoir si j'ai rencontré les membres du personnel de la Direction de l'égalité des femmes. Je ne rencontre pas seulement le personnel lorsque surviennent des urgences ; en fait, j'ai une communication directe très étroite avec tous les fonctionnaires de la Direction de l'égalité des femmes. Si vous me suivez dans mes démarches, vous savez que j'organise des rencontres régulières avec le personnel de la Direction de l'égalité des femmes pour être certaine que nous travaillons en étroite collaboration aux différentes questions qui sont soulevées concernant nos dossiers et nos mandats.

Il est vraiment très important pour nous de travailler en collaboration avec nos communautés autochtones, nos femmes autochtones et certainement les différents ministères. Nous avons reçu le rapport en juin 2025. Nous travaillons en étroite collaboration, comme je le répète, avec les personnes concernées. Nous serons vraiment intéressés... En janvier, lorsque vous aurez d'autres questions du genre, nous pourrons vraiment vous communiquer des mesures précises.

[Traduction]

ÉNERGIE DE REMPLACEMENT

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Merci, Madame la présidente. Les buts et objectifs d'Énergie NB sont fixés par l'Assemblée législative au titre de la *Loi sur l'électricité* et de ses règlements, lesquels proviennent du Cabinet. En 2013, le gouvernement conservateur de David Alward a établi, en vertu de la loi, un règlement, lequel exige qu'Énergie NB veille à ce qu'au moins 40 % de l'électricité vendue aux gens du Nouveau-Brunswick soit issue de ressources renouvelables. Pendant les 12 années suivantes — 12 années —, ni les Libéraux de Gallant ni les Conservateurs de Higgs n'ont réussi, malgré la chute des coûts de l'énergie

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

renouvelable, à faire augmenter la cible en vue de maintenir des tarifs d'électricité abordables.

Depuis 2013, les coûts de l'énergie éolienne terrestre, de l'énergie éolienne en mer et de l'énergie solaire ont chuté de 60 %, et le coût du stockage d'énergie par batterie a diminué de 90 %, ce qui rend toutes ces sources d'énergie moins chères que les nouveaux projets de centrales aux combustibles fossiles ou nucléaires. Les coûts ne cessent de baisser. Le ministre de l'Énergie envisage-t-il de relever de manière significative la cible réglementaire de production d'énergie renouvelable prévue dans la *Loi sur l'électricité* afin de maintenir des tarifs d'énergie bas?

L'hon. K. Chiasson (Tracadie, ministre des Affaires autochtones, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je vais employer le même ton que le chef de l'opposition officielle et avoir une discussion. Parlons d'énergie. Bien sûr, pour Énergie NB et sa clientèle, soit les gens du Nouveau-Brunswick, les priorités sont la sécurité énergétique et l'abordabilité. Je pense qu'il faut souligner que 80 % du réseau d'Énergie NB utilise de l'énergie propre. L'autre élément que nous devons souligner, c'est que des efforts considérables sont déployés pour favoriser l'énergie éolienne. Actuellement, l'énergie éolienne permet de produire quelques centaines de mégawatts. Comme le ministre de l'Énergie l'a répété à maintes reprises, l'ajout de 1 000 MW de nouvelle capacité éolienne est envisagé. De ce nombre, 450 MW seront produits dans le cadre de projets dirigés par des Autochtones.

Bien sûr, je comprends que le chef du tiers parti doit essayer de faire ressortir les failles du réseau d'Énergie NB. Toutefois, nous devons aussi souligner l'excellent travail réalisé dans la province.

[Original]

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, le programme fédéral de financement pour des maisons plus vertes a été supprimé du budget. Le programme offrait des prêts sans intérêts pouvant atteindre 40 000 \$ pour permettre aux gens du Canada de rénover leur maison en installant des panneaux solaires, des thermopompes et de l'isolation. Il y a plus d'un an, le gouvernement actuel s'est engagé à accroître son soutien au programme de rénovations domiciliaires et à étendre ses programmes afin de couvrir les coûts de l'installation de panneaux solaires, car cela pourrait réduire considérablement les factures d'électricité des gens.

Le ministre de l'Énergie mettra-t-il en place un programme de financement — de financement — sans intérêts pour les rénovations domiciliaires afin de remplacer le programme fédéral, pour que les gens du Nouveau-Brunswick puissent payer leurs factures d'électricité?

L'hon. K. Chiasson (Tracadie, ministre des Affaires autochtones, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je remercie le député du côté de l'opposition d'avoir posé la question. Évidemment, le programme écoénergétique d'Énergie NB est très bien accueilli

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

par les gens de la province. Je suis certain que vous, tout comme plusieurs de mes collègues, recevez à votre bureau de circonscription de nombreuses personnes qui ont fait des demandes. Il y a une liste d'attente. Évidemment, nous savons qu'il y a un grand besoin au sein de la population.

Le programme de Conversion abordable du mazout à la thermopompe est en place depuis plusieurs années. Effectivement, nous devrons avoir une discussion avec le gouvernement fédéral pour voir s'il y a un intérêt à l'égard de la continuation du programme. Je crois sincèrement qu'il faudra continuer à faire la promotion des thermopompes.

En ce qui a trait à l'énergie solaire, il y a déjà un programme de mesures incitatives. Il faut avoir la discussion avec le fédéral pour voir s'il y a un intérêt à l'égard de l'élargissement du programme actuel. Nous voulons nous assurer de continuer à aider les gens pour qu'ils fassent installer des thermopompes dans leur maison, ce qui leur permettra de pallier l'augmentation des coûts...

[Traduction]

SOINS DE SANTÉ

M^{me} Bockus (Sainte-Croix, PC) : Madame la présidente, mardi, pendant l'étude du budget supplémentaire au sein du Comité plénier, le ministre des Finances a dit que le budget couvre les coûts des visites hors province pour des services médicaux destinés aux gens du Nouveau-Brunswick. Toutefois, cette semaine, j'ai été informé que le centre médical à Lubec, au Maine, avait avisé les gens de l'île Campobello que les coûts liés à leurs consultations habituelles auprès des médecins du centre médical ne seraient plus couverts par l'Assurance-maladie.

Madame la présidente, les gens de l'île Campobello n'ont accès qu'à un médecin qui se rend sur l'île environ une fois par semaine. Ils reçoivent depuis des années leurs soins de santé à Lubec. Le ministre peut-il expliquer la raison pour le changement de couverture?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je dirais à la députée d'en face que j'ai reçu des courriels semblables à ceux qu'elle a reçus. Ils n'ont pas encore été vérifiés, mais il s'agit d'une situation très sérieuse. J'accepte vos préoccupations. Nous nous penchons sur la question. Nous menons une enquête. À l'heure actuelle, de nombreuses personnes de l'île Campobello reçoivent en fait de bons soins de grande qualité en temps opportun à Lubec, en l'absence d'autres soins. Merci d'avoir porté la question à mon attention. Nous l'examinons et nous réparerons l'oubli. Merci.

M^{me} Bockus (Sainte-Croix, PC) : Madame la présidente, le changement a suscité de grandes préoccupations pour les gens de l'île Campobello. C'est d'autant plus vrai en ce moment, en hiver, lorsque le traversier entre l'île Campobello et l'île Deer n'est plus en service. Pour se rendre à la partie continentale du Nouveau-Brunswick, les gens doivent voyager pendant

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

une heure, pour traverser le Maine, et voyager pendant une autre heure pour revenir chez eux. Ils doivent franchir quatre postes frontaliers.

Il y a des personnes âgées, comme une grand-mère de 91 ans, qui ne peuvent pas traverser le Maine en voiture pour se rendre à St. Stephen ou à Saint John pour un rendez-vous chez le médecin — s'ils peuvent en obtenir un. Les gens de l'île Campobello ont besoin que le ministère de la Santé se penche sur la décision soudaine. Comment pouvons-nous régler la situation?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je dirais à la députée d'en face que j'ai eu l'occasion de visiter l'île Campobello au cours du dernier mois, et elle a un très...

(Exclamations.)

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Pardon?

(Exclamations.)

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Oui. Oui, et nous nous rendrons aussi là.

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Monsieur le député...

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Pouvons-nous faire revenir l'horloge en arrière?

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Je demande au ministre de répondre à la question de la députée de Sainte-Croix.

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Merci. Oui, nous avons visité l'île Campobello. Nous nous rendrons également à Nackawic. Je tiens à féliciter l'infirmier praticien et les médecins qui travaillent sur l'île Campobello. Ils font du beau travail. Je suis également reconnaissant du travail qui est accompli à Lubec.

Comme je l'ai dit plus tôt, nous examinons actuellement la situation. Comme vous, j'ai reçu un courriel. Nous mènerons une enquête. Les gens concernés ont besoin de soins adéquats en temps opportun et non nécessairement de déplacements aussi longs que ceux que vous avez mentionnés. Comme je l'ai dit plus tôt, nous mènerons une enquête. Nous sommes reconnaissants des soins reçus au Canada et également reconnaissants envers nos voisins américains. Merci.

M^{me} Bockus (Sainte-Croix, PC) : Madame la présidente, le tout est encourageant. Le gouvernement provincial a consacré des fonds pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à payer leurs dépenses médicales engagées ailleurs au Canada.

Le gouvernement provincial a consacré des fonds pour aider les gens du Nouveau-Brunswick à payer leurs dépenses médicales engagées ailleurs au Canada. Les parlementaires du côté du gouvernement affirment vouloir rendre les soins de santé

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

accessibles à tous les gens du Nouveau-Brunswick. Le ministre de la Santé — je comprends qu'il se penche déjà sur la question — pourrait-il envisager des façons d'aider les gens du Nouveau-Brunswick qui vivent sur une île et sont isolés à assumer le coût de soins médicaux habituels à Lubec, où ils reçoivent des soins médicaux depuis des décennies? J'aimerais que le ministre nous dise comment la situation peut être réglée.

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, je dirais à la députée d'en face qu'elle a raison de dire que tous les gens du Nouveau-Brunswick ne reçoivent pas l'ensemble de leurs soins médicaux au Canada. Nous avons un processus très solide, par l'intermédiaire de l'Assurance-maladie, pour rembourser les dépenses des gens lorsqu'ils se déplacent ailleurs, que ce soit ailleurs au pays ou au long de la côte Est. Il n'est donc pas seulement question du phénomène local que vous avez mentionné. Nous prévoyons au budget des postes pour appuyer fermement les gens qui doivent se déplacer ailleurs lorsqu'ils ne peuvent pas obtenir ici les soins dont ils ont besoin. Je dirais que, dans une certaine mesure, c'est peut-être le cas sur l'île Campobello. Comme je l'ai dit plus tôt, je promets d'examiner où il y a un manquement, de déterminer ce qui se passe à Lubec et quels montants sont réellement facturés aux personnes concernées. Je vous remercie d'avoir soulevé le sujet aujourd'hui au moyen de la série de questions. J'ai bel et bien l'intention de mener une enquête. Merci.

DÉFICIT BUDGÉTAIRE

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Il y a deux ou trois semaines, lorsque nous siégions à la Chambre, j'ai posé au ministre des Finances une question concernant le déficit record de 835 millions de dollars que le gouvernement actuel a accumulé. Pendant le processus, le ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances a décidé de prendre la parole pour répondre à la question ; j'ai donc pensé : D'accord. Voyons ce qu'il a à dire. Lorsque j'ai demandé comment les parlementaires du côté du gouvernement ont pu se retrouver avec un déficit de 835 millions de dollars, le ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances a dit : Eh bien, nous avons perdu des recettes. Eh bien, nous avons reçu des renseignements du vérificateur général. Vous pouvez consulter son rapport. Tout y est, en belles couleurs : Les recettes sont à la hausse dans toutes les catégories. Les dépenses ont augmenté. J'aimerais poser la question suivante au ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances : veut-il retirer les propos qu'il a tenus la semaine dernière au sujet d'une perte de recettes, ou préfère-t-il contredire le vérificateur général? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice, procureur général, ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci, Madame la présidente. Ce que j'ai dit, c'est que l'augmentation des dépenses d'une année à l'autre était la même sous le gouvernement des parlementaires du côté de l'opposition et sous le nôtre. Ce ne sont pas les dépenses qui augmentent d'année en année. Ce que j'ai dit cette semaine, c'est que nous nous sortons d'une situation difficile causée par le gâchis

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

qu'ils nous ont laissé. Nous investissons dans des mesures liées à l'abordabilité. Nous investissons dans des infrastructures en raison du déficit en matière d'infrastructure que les gens d'en face nous ont laissé. Ils trouvent cela amusant lorsque je présente de telles statistiques. Un autre rapport a indiqué que le PIB par habitant, à la fin du mandat du gouvernement Higgs, plaçait notre province au 60^e rang sur 60 régions d'Amérique du Nord, en raison de la négligence dont les gens d'en face ont fait preuve envers les gens et les entreprises du Nouveau-Brunswick. Nous réparons le gâchis. Nous nous sortons de cette situation difficile, et nous y arriverons, Madame la présidente.

[Original]

Merci beaucoup.

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : La période des questions est maintenant terminée.